

dans l'espace politique européen, pose question. Par exemple, si en 2005 l'eurodéputée socialiste française Pervenche Bérès appelle à voter « non » au référendum sur le Traité constitutionnel européen en France, ce n'est pas en raison d'un « dégoût de l'Europe » ou du Parlement européen dont elle est élue depuis 1994, mais bien du fait des enjeux nationaux du scrutin, de son positionnement et de sa trajectoire dans le champ politique national. P. Bérès suit la position de son courant au sein du Parti socialiste et de son leader (Laurent Fabius) à qui elle doit une partie de sa carrière politique.

Cet ouvrage participe donc aux débats théoriques et méthodologiques sur les assemblées parlementaires, tout en décentrant le regard trop souvent positionné sur les pays anglo-saxons et le Congrès des États-Unis. Les sociologues du travail et du politique y trouveront une entrée stimulante — s'intéresser à des acteurs dominés dans l'institution —, et une invitation à confronter leurs propres outils d'analyse.

## Référence

- Navarro, J., 2009. *Les Députés européens et leur rôle*. Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles.
- Neumayer, L., Roger, A., Zalewski, F. (Eds.), 2008. *L'Europe contestée. Espaces et enjeux des positionnements contre l'intégration européenne*. Michel Houdiard Éditeur, Paris.
- Rozenberg, O., 2009. *Présider par plaisir. L'examen des affaires européennes à l'Assemblée nationale et à la Chambre des Communes depuis Maastricht*. *Revue française de science politique* 59 (3), 401–427.
- Searing, D., 1994. *Westminster's World: Understanding Political Roles*. Harvard University Press, Cambridge.

Sébastien Michon

*Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe (SAGE), UMR 7363 CNRS– Université de Strasbourg, Maison interuniversitaire des sciences de l'homme-Alsace (MISHA), 5, allée du Général Rouvillois, CS 50008, 67083 Strasbourg Cedex, France*  
*Adresse e-mail : [sebastien.michon@misha.fr](mailto:sebastien.michon@misha.fr)*

Disponible sur Internet le 17 juillet 2015

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2015.06.015>

## **Le pouvoir des fondations. Des acteurs de la politique étrangère allemande, D. Dakowska. Presses universitaires de Rennes (2014). 216 pp.**

En analysant les fondations politiques « dans le dispositif de l'action publique extérieure allemande », Dorota Dakowska s'inscrit dans le renouvellement récent des recherches consacrées aux organisations politiques transnationales (Medvetz, 2012 ; Tournès, 2011). Les dissociant conceptuellement des *think tanks*, des fondations philanthropiques ou des groupes d'intérêts, l'auteur caractérise les fondations comme des « courtiers », « entre les champs administratif et partisan » d'une part, « entre [les] espace[s] national et étranger » d'autre part (p. 15).

Presque toutes créées après 1945, les fondations allemandes ont en effet un financement à plus de 90 % étatique, proportionnel à la représentation au Bundestag du parti auquel chacune d'entre elles est affiliée. L'ampleur de leurs ressources économiques (supérieures à 460 millions d'euros en 2013) les constitue en adjuants efficaces de la politique étrangère allemande — surtout pour les mieux dotées d'entre elles, la Friedrich Ebert Stiftung, affiliée au SPD (Sozialdemokratische Partei Deutschlands), et la Konrad Adenauer Stiftung, affiliée à la CDU (Christlich Demokratische Union Deutschlands). Le contexte de guerre froide contraint toutefois les fondations à répondre

aux accusations d'ingérence par la promotion d'objectifs œcuméniques : démocratie, puis libre marché et, à partir des années 1990, construction européenne. La précision du travail d'archives, pour beaucoup inédites (correspondance notamment), adossée aux entretiens, permet à l'auteur de varier les échelles d'analyse : la première partie du livre retrace, à partir de 1945, la genèse du système des fondations politiques en Allemagne, la deuxième analyse leur rôle dans la politique étrangère allemande en insistant sur le cas polonais, et la troisième les inscrit dans le cadre de l'Union européenne (UE).

La première partie décrit ainsi les stratégies de gestion de leur image développées par les fondations pour pérenniser leurs financements. Ces financements sont en effet soumis à deux critères partiellement antagoniques : la représentation au Bundestag du parti de tutelle de la fondation d'une part et, d'autre part, la reconnaissance à la fondation de son activité de « promotion du travail d'éducation politique » (p. 42). Dès lors, les rapports de force politiques déterminent la capacité des partis à faire financer leurs fondations, tandis que ces dernières mettent en avant des objectifs consensuels d'éducation, tenus à distance de la compétition électorale. La tension entre autorité du parti de tutelle et autonomie de la fondation prend toute son ampleur au niveau international, dans le contexte de la guerre froide. En effet, l'autonomie invoquée, tant envers le parti de tutelle qu'envers l'État allemand — favorisée par la clause de « publicité limitée » des financements —, permet aux fondations d'entretenir des liens durables avec les élites politiques étrangères. Ce faisant, elles relayent efficacement les intérêts ouest-allemands de politique étrangère, en particulier en Pologne, dont l'étude est l'objet du deuxième chapitre. L'objectif, commun à toutes les fondations, de maintien des subventions publiques s'adosse donc à la promotion consensuelle de l'éducation politique au niveau national, et à la mise en scène stratégique de l'autonomie idéologique à l'échelle internationale.

La deuxième partie de l'ouvrage étudie l'insertion des fondations dans la politique étrangère allemande. Le cas polonais rend ici parfaitement compte de leur rôle de passeurs entre champs politiques nationaux. La présence, dès avant 1989, des fondations sur le terrain polonais, les constitue en adjuvants utiles de leurs partis — voire du gouvernement allemand — par leur action ancienne et ciblée sur les « structures politiques et sociales » polonaises (partis politiques et gouvernements, syndicats, médias et autres centres de recherche), tout en réfutant l'idée d'un bloc de l'Est imperméable à l'Ostpolitik ; en retour, les ressources accumulées à l'étranger augmentent d'autant la reconnaissance et la visibilité des fondations dans le champ politique allemand. Suite à la chute de l'URSS, l'intensification de leurs investissements dans les ex-pays communistes (formations, conférences, voyages d'études et publications, en particulier à destination du jeune personnel politique et des syndicats) fait des fondations un vivier de ressources en expertise, tant pour les partis que pour l'État allemand. En outre, la référence à l'adhésion polonaise à l'UE devient, à partir de la fin des années 1990, une constante pour toutes les fondations, illustrant la proximité des opinions sur l'élargissement européen dans le champ politique allemand. Dans ce contexte, les contacts avec les fondations sont, pour les élites politiques polonaises, le moyen d'une socialisation accélérée à l'Europe et d'un accès privilégié aux cercles décisionnels allemands. En contrepartie, l'expertise sur la constitution de l'offre politique et le savoir-faire en matière de professionnalisation des entreprises politiques que proposent les fondations allemandes assurent à leurs partis de tutelle des soutiens dans le champ politique polonais, qui se révèlent d'autant plus stratégiques que la Pologne postule officiellement à l'UE en 1994. La description fine des interactions entre champs politiques allemand et polonais confère au livre une dimension d'analyse transnationale particulièrement appropriée au cas étudié, qui révèle toute son ampleur dans la troisième partie, consacrée au rôle des fondations dans l'espace politique de l'UE.

Cette troisième partie du livre s'intéresse aux processus d'eupéanisation, approfondissant la question des transferts institutionnels par la description du rôle de « passeurs européens » des fondations. En effet, l'élargissement constitue une opportunité politique pour les fondations allemandes, qui mettent à profit leurs rapprochements anciens avec les partis idéologiquement proches dans les pays candidats à l'adhésion. En se présentant comme des avocats efficaces, les fondations allemandes contribuent activement à la sélection des partis et du personnel politique du pays candidat à l'adhésion à l'UE, et ce faisant adaptent les cadres de perception de la Commission européenne à ceux de l'État allemand. En retour, les fondations constituent des sources d'information et des relais logistiques pour favoriser — souvent en coopération informelle avec l'ambassade allemande — les rencontres entre responsables de leurs partis de tutelle et responsables politiques locaux, dans la perspective d'alliances au Parlement européen. Les fondations allemandes sont ainsi citées comme les premiers interlocuteurs étrangers des partis polonais.

Enfin, l'auteur conclut sur une tendance récente des groupes parlementaires européens qui adoptent, en le transposant, le modèle allemand des fondations. Ce constat confirme tout l'intérêt du travail empirique dont rend compte cet ouvrage. On peut toutefois regretter que l'éclectisme des approches théoriques mobilisées par l'auteur l'empêche en partie de dresser un cadre d'analyse permettant d'appréhender plus largement le phénomène des fondations politiques, au-delà du seul cas allemand. En effet, différentes notions, qui se recouvrent partiellement, sont invoquées au fil des pages sans être suffisamment distinguées les unes des autres : « capital relationnel », « capital social européen », « expertise sur le pays », ou « appropriations institutionnelles ». Cela n'ôte rien néanmoins à la richesse de ce livre qui constitue un apport empirique indispensable, sur un objet encore peu étudié.

## Référence

Medvetz, T., 2012. *Think Tanks in America*. University of Chicago Press, Chicago.

Tournès, L., 2011. *Sciences de l'homme et politique. Les fondations philanthropiques américaines en France au xx<sup>e</sup> siècle*. Éditions des Classiques Garnier, Paris.

Constantin Brissaud  
*Sociétés, acteurs, gouvernements en Europe (SAGE), UMR CNRS – Université de Strasbourg,*  
*Maison interuniversitaire des sciences de l'homme (MISHA),*  
*5, allée du Général Rouvillois, CS 50008, 67083 Strasbourg Cedex, France*  
*Adresse e-mail : [cbrissaud@gmail.com](mailto:cbrissaud@gmail.com)*

Disponible sur Internet le 17 juillet 2015

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2015.06.022>